

viter une liquidation qui serait ruineuse pour eux, comme pour le débiteur.

Si, au contraire, le juge acquiert la conviction que le débiteur est de mauvaise foi, qu'il ait le choix exclusif du liquidateur, qui sera un officier directement sous son contrôle tant à l'égard de ses opérations que de sa rémunération; qu'il ait le droit de refuser la nomination d'inspecteurs qui, dans la plupart des cas, sont inutiles, quand leur concours n'est pas exercé dans leur seul intérêt personnel, au détriment de la masse, en sus du supplément de frais qu'ils se votent eux-mêmes et imposent à la réalisation de l'actif;

Enfin, que le juge ait le pouvoir nécessaire, sans qu'il y ait lieu de recourir à une contestation du bilan par un créancier, pour s'enquérir lui-même.

10.—De l'omission frauduleuse de la mention de biens de la valeur de cent piastres;

20.—De fausses représentations dans le bilan relativement au nombre des créanciers, ou à la nature ou au montant de leurs créances;

3.—De recel, par le débiteur, dans l'année précédant immédiatement le dépôt du bilan, ou depuis, de quelque partie de ses biens dans la vue de frauder ses créanciers.

Dans le cas où le débiteur se rend coupable de quelques-unes des offenses ci-dessus énumérées, que le juge ait le pouvoir de sévir et prononcer, les peins déjà prévues par le Code de Procédure Civile, c'est-à-dire l'emprisonnement pour un terme n'excédant pas un an.

Telles sont, de l'avis de M<sup>re</sup> F.-J. Bisailon, les dispositions qui assureraient au commerce les éléments réalisables de progrès dont il a un besoin urgent pour l'expédition prompte et efficace des causes commerciales, et nous abondons pleinement dans son sens.

### LA RECOLTE CANADIENNE DE POMMES DE TERRE

Les chiffres des Statistiques Mensuelles du Gouvernement sont les suivants, en ce qui concerne la récolte canadienne des pommes de terre en 1916:

Ile du Prince-Édouard. — La production totale s'élève à 6,386,000 boisseaux, contre 3,558,000 boisseaux l'an passé. Le prix moyen a été de 52c par boisseau, contre 46 l'an dernier.

Nouvelle-Ecosse. — Cette année, 6,935,000 boisseaux contre 4,759,000 l'an passé; prix moyen 69c le boisseau, contre 58c l'an dernier.

Nouveau-Brunswick. — 7,488,000 boisseaux, contre 5,772,000 l'an dernier; prix moyen 84c contre 64c l'an dernier.

Québec montre une diminution importante, ne récoltant que 14,672,000 boisseaux contre 17,510,000 l'an d'avant. La différence entre le prix moyen de cette année et celui de l'an dernier ressort entre 97c contre 55c.

Ontario a une récolte de pommes de terre plus déficitaire. Cette année, la récolte ne fut que de 8,113,000 boisseaux, contre 14,362,000 l'an passé. Pour les prix: \$1.28 cette année et 76c l'an passé.

Manitoba montre une légère augmentation — 4,760,000 contre 3,104,000; les prix 61c contre 54c l'an dernier.

La Saskatchewan enregistre une récolte de 5,280,000 boisseaux cette année, contre 4,428,000; les prix 62c contre 49c.

Les provinces de l'Ouest ont montré une certaine diminution.

L'Alberta produisit 4,602,000 boisseaux contre 5,155,000; les prix s'élevèrent de 33c à 53c.

La Colombie Anglaise montrait aussi une diminution: la récolte fut de 2,892,000 contre 3,956,000 l'année précédente et le prix montait de 45c le boisseau à 70c.

La récolte totale de toutes les provinces fut de 61,828,000 boisseaux, contre 62,604,000 boisseaux l'an passé, soit une diminution de près d'un million et demi de boisseaux. Les prix payés pour cette récolte s'évaluent à \$49,654,000, alors que l'an dernier, ils n'atteignirent que \$35,964,000, soit \$13,000,000 de plus pour la récolte de cette année encore qu'elle fut déficitaire sur celle de l'an passé. Cela donne une moyenne au boisseau de 81c contre 57c l'an dernier.

• • •

La production des betteraves à sucre diminua cette année de 70,000 boisseaux, soit presque de moitié. Le prix des betteraves fut de 6.20 contre 5.50 l'an dernier.

• • •

Le foin et le trèfle furent abondants (4 millions de tonnes supplémentaires sur 1915); le prix moyen fut de \$11.51 contre \$14.22 en 1915.

### LE BANQUET McARTHUR-IRWIN

Une centaine d'employés de la Cie McArthur-Irwin et de ses filiales ont assisté au banquet annuel donné par celles-ci, le 28 décembre dernier, à l'hôtel Place Viger, à Montréal, sous la présidence de M. Georges-Y. Chown.

Après le toast au Roi, M. Bengough a chanté avec beaucoup de succès. La santé de "notre président" a été proposée par M. John Irwin, vice-président, et M. Chown y a répondu d'une façon fort intéressante. M. Mooney, qui revient d'Europe où il a passé dix-huit mois dans l'intérêt de la compagnie, a proposé la santé de cette dernière à laquelle M. Irwin a répondu avec beaucoup d'esprit.

Le discours de M. Bengough qui a proposé la santé de nos "commis-voyageurs", a été vigoureusement applaudi. Tous les commis-voyageurs présents lui ont répondu.

Les autres santés: "la division d'Ontario", "nos filiales" et "nos nouvelles fabriques de couleurs" ont été proposées par MM. Wilson, Chown et Bremner et MM. Reynolds, Burrill, Parker, Davies, Stewart et Munro y ont répondu.

Après le toast à la Presse, proposé par M. Poole et auquel M. Sayers, du "Prix Courant", a répondu les Ménestrels "Crown Diamond", de Wilson ont fait leur apparition. Ces "ménestrels", tous des employés de McArthur-Irwin, Limited", ont obtenu un vif succès. C'étaient MM. Mould, Anderson, Soden, Bengough, Roche, Parker, Hood, Rocheford, Organ, Wilson, Taylor, Mallette, Shipton, Lacoste, Shepherd, Munro et Reynolds.

M. Poole avait préparé pour la fin du banquet une agréable surprise. Après le dernier discours des petits vendeurs de journaux ont fait irruption dans la salle du banquet en criant: "Extra du "Herald" sur la convention!" et ont distribué les numéros d'une édition spéciale dudit journal dont la première page était consacrée au banquet.

L'hymne: "Dieu Sauve le Roi" a terminé la mémorable soirée.